

Relevé des insuffisances et réponses du pétitionnaire.

L'éolienne E1 du PARC EOLIEN DE LA VALLEE BERLURE a été déplacé, par conséquent l'implantation a été modifiée. Dans ce sens, toutes les études ont été reprises (étude de dangers, études des milieux naturels, études paysageres et patrimoniale, étude acoustiques et études d'impacts).

Compléments demandés	Pages concernées	Remarques
<b>A - Biodiversité</b>	<b>A - Biodiversité</b>	<b>A - Biodiversité</b>
<b>A.1. Flore et habitats naturels</b>	<b>A.1. Flore et habitats naturels</b>	<b>A.1. Flore et habitats naturels</b>
RAS		
<b>A.2. Chiroptères</b>	<b>A.2. Chiroptères</b>	<b>A.2. Chiroptères</b>
<p>Les prospections ont été réalisées par le biais de 14 points d'écoute (en phase de transit automnal) puis 15 points. La position des points d'écoute a changé du fait d'une modification de l'aire d'étude. Ainsi, les enregistrements en transits automnaux n'ont été réalisés que sur la moitié de l'aire d'étude définitive.</p> <p>Des enregistrements en hauteur ont été réalisés par ballon captif à deux reprises. Cependant, les emplacements choisis ne sont pas judicieux car ils sont éloignés des habitats favorables aux chiroptères et de l'implantation des éoliennes du projet.</p> <p>La pression d'inventaires est insuffisante et doit être complétée: D'une manière générale, et en fonction de la qualité de la donnée bibliographique (caractère récent, niveau de précision, etc.) une pression minimale d'inventaire attendue pour les chiroptères comprend: - 3 relevés en période de gestation et de transit printanier (mi-mars à mi-mai) - 5 à 6 en période de mise à bas et d'élevage des jeunes (mi-mai à fin juillet) - 5 à 6 en période de transit et de migration automnale (début août à mi-octobre) pour qualifier ces enjeux.</p> <p>Les prospections en transit automnal doivent être complétées pour couvrir l'ensemble de la zone d'implantation potentielle et l'enregistrement en altitude doit être effectué en un lieu plus approprié (au sud-ouest du bourg de Surfontaine)</p> <p>Les éoliennes doivent être déplacées ou supprimées car elles ne respectent pas la mesure d'évitement.</p>	<b>P190</b>	<p>Des détections ultrasoniques en continu sur mât de mesure par utilisation d'un enregistreur ultrasonique SM3Bat (deux micros déportés à 7 et 55 mètres de hauteur) sur les périodes des transits printaniers, de la mise-bas et des transits automnaux de l'année 2019.</p> <p>Calendrier des passages sur site d'écoutes ultrasoniques mis à jour. Complément des écoutes et passages sur site: détectations au sol: - 5 passages lors de la période des transits automnaux réalisés en 2019, - 1 passage lors de la période des transits printaniers en 2020, - 3 passages lors des périodes des transits de mise-bas en 2020.</p> <p>L'éolienne E1 a été déplacée pour respecter la distance minimale de 200 mètres en bout de pale par rapport aux lisières et aux haies présentes à proximité: la mesure d'évitement sur l'éolienne E1 est maintenant respectée. Page 352; carte des enjeux chiroptérologiques et implantation.</p>
<b>A.3 Avifaune</b>	<b>A.3 Avifaune</b>	
<p>D'une manière générale, il est jugé nécessaire de réaliser une pression minimale d'inventaire comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 relevés en période d'hivernage (décembre à mars)</li> <li>- 4 en période de migration printanière (avril à juin)</li> <li>- 8 en période de nidification (avril à août)</li> <li>- 8 en période de migration automnale (août à mi-décembre)</li> </ul> <p>Comme pour les chiroptères, les points d'observation en période post-nuptiale ne couvrent qu'une partie de la zone du projet.</p> <p>Il convient donc de compléter les prospections en période post-nuptiale en couvrant l'ensemble de la zone du projet. La suffisance de la pression d'inventaire devra être justifiée ou des prospections complémentaires (notamment pour la période de nidification et l'absence de prospection pendant les mois de juin, juillet et août) devront être réalisées.</p>	Page 86	<p>Calendrier des passages d'observation mis à jour avec les nouvelles sorties réalisées pour la demande de complément:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- phase postnuptiale: 2 sorties complémentaires;</li> <li>- phase hivernale: 1 sortie complémentaire;</li> <li>- phase nuptiale: 3 sorties complémentaires.</li> </ul>
<p>La zone d'implantation potentielle (ZIP) est présentée comme étant en dehors du couloir principal de migration (p.63). Cependant, les limites de ce couloir sont approximatives, il faut donc considérer la ZIP comme étant dans le couloir de migration.</p>	Page 114	<p>Synthèse des espèces les plus abondantes observées en migration et en stationnement par poste d'observation en période postnuptiale. L'étude conclue que l'aire d'étude immédiate est concernée par un couloir migratoire tertiaire et diffus.</p>
<b>A.4. Effets cumulés</b>	<b>A.4. Effets cumulés</b>	<b>A.4. Effets cumulés</b>
RAS		
<b>A.5. Corridors</b>	<b>A.5. Corridors</b>	<b>A.5. Corridors</b>
RAS		
<b>A.6. Choix des variantes</b>	<b>A.6. Choix des variantes</b>	<b>A.6. Choix des variantes</b>
<p>Les trois variantes présentent un nombre d'éoliennes différent (7,9 ou 11) mais il n'y a pas de modification de l'emplacement des 7 éoliennes retenues.</p> <p>Il convient de proposer des variantes avec des emplacements différents qui prennent en compte les enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques pour respecter l'évitement.</p>	page 341 à 345	<p>Trois variantes ont été étudiées avec la 3ème qui est l'implantation définitive. A présent, seule une éolienne, E6, se place à moins de 200 mètres (en bout de pale) de linéaires boisés (mais néanmoins à plus de 150 mètres).</p>
<b>B - Résumés non techniques</b>	<b>B - Résumés non techniques</b>	<b>B - Résumés non techniques</b>
Le RNT de l'étude d'impact doit être mis à jour en tant que besoin.		
<b>C - Volet "sites &amp; paysages"</b>	<b>C - Volet "sites &amp; paysages"</b>	<b>C - Volet "sites &amp; paysages"</b>
<b>Analyse de l'état initial</b>	<b>Analyse de l'état initial</b>	<b>Analyse de l'état initial</b>

l'étude n'est pas correctement menée ni suffisamment explicite concernant l'identification des sensibilités en particulier celles liées au cadre de vie. Il convient d'étudier : - les caractéristiques et les sensibilités des villages alentours, notamment en matière de visibilité depuis le centre du village (axes principaux en direction du site d'implantation, lieux de vie, etc) - les franges du village (entrées et sorties) - les covisibilités avec la silhouette des villages ==> trop de photomontages font face à des masques naturels ou bâtis et ne permettent aucune démonstration concernant l'impact paysager du projet (PDV n°3 4 6 10 12 14 15 etc.)	page 49 à 55  page 268 à 345	les sensibilités sont étudiées à ces pages. Cette analyse détaillée permet de descendre dans les échelles et d'analyser précisément les sensibilités des villages du périmètre d'étude rapproché en fonction de différents facteurs.  Une nouvelle campagne de photomontage a été réalisée. Nous sommes passés de 36 points de vue à 53, soit 17 photomontages complémentaires. Les nouveaux points de vue sont numérotés de 37 à 53 et font l'objet de vue en entrée, sortie, centre de village et covisibilité avec silhouette de village.
Contexte éolien: - Les distances des parcs existants par rapport au projet pourraient être précisées; - La cartographie (page 46) doit toutefois utiliser d'autres couleurs que le blanc et le jaune comparativement au violet pour faire apparaître plus clairement l'ensemble des parcs éoliens du périmètre; - les enjeux et leurs qualifications en termes de mitage, composition inter-parcs, respirations paysagères inter-parcs, saturation visuelle sont à détailler en regard de l'importante densité de la zone.	Page 83	Le code couleur pour représenter les parcs éoliens dans les différentes cartes du contexte éolien ont été reprises et modifiées. L'inventaire des parcs a été mis à jour (page 46).  Une carte des sensibilités avec le contexte éolien figure page 54 avec une étude page 55 et qualifiée dans un tableau d'enjeux avec un niveau d'enjeu jugé "signifiant" (page 60)
La justification de la localisation et de l'organisation du projet dans ce secteur ne doit pas se résumer à un démarche focalisée sur une variante déjà retenue. La séquence "éviter, réduire, compenser" doit être explicite et démontrer la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction dans les choix d'implantation des différentes éoliennes, avant d'envisager le cas échéant les mesures compensatoires des impacts résiduels.	pages 65 à 76	Trois variantes sont proposées et comparées au moyen des photomontages n° 1, 5, 7, 11, 13 et 16
Le dossier comprend une étude comparative des différentes variantes envisagées: ces variantes doivent être réalistes et être cohérentes par rapport au contexte du territoire, c'est-à-dire qu'elles doivent tenir compte des enjeux liés au paysage, au patrimoine et au contexte éolien. L'articulation paysagère avec les autres parcs éoliens doit être explicite. Tenir compte du projet éolien de la Vallée Berlure: la justification des variantes doit également porter sur la cohérence des 2 projets vu leur grande proximité.	pages 65 à 76	Les photomontages de cette étude de variantes, prennent à présent en compte le projet éolien de Ribemont.
L'étude d'impact ne présente pas de cartes de synthèse localisant les principales sensibilités et leur importance liées au paysage, au cadre de vie, au patrimoine et au contexte éolien. Il convient de rajouter une carte reprenant les sensibilités et enjeux identifiés (à minima les enjeux et sensibilités caractérisés de modérés, moyen à très fort).	page 54	carte des sensibilités
L'étude du paysage du secteur d'implantation n'est pas suffisamment fouillée et illustrée. Il convient de caractériser ce paysage et d'identifier les sensibilités et les enjeux, notamment en ce qui concerne les lignes de force du paysage, les structures et les éléments de paysage présentant des sensibilités particulières.	page 49 à 62	Le site et ses enjeux sont étudiés de la page 45 à 62, les sensibilités au cadre de vie sont étudiées à la page 49 en fonction de différents facteurs: la distance du site au projet, la topographie alentours, la végétation alentours, la densité du bâti, les axes visuels des routes.
L'étude Paysage et Patrimoine ne présente pas réellement d'analyse des différentes variantes envisagées. Il convient donc d'intégrer dans cette étude l'analyse des variantes du chapitre "Conception du projet" en justifiant les scénarios par rapport à l'analyse de l'état initial.	page 65 à 76	Trois variantes sont proposées et comparées au moyen des photomontages n° 1, 5, 7, 11, 13 et 16
<b>Analyse de l'impact</b>	<b>Analyse de l'impact</b>	<b>Analyse de l'impact</b>
Le chapitre "RAISONS DU CHOIX DU PROJET" de l'étude d'impact ne présente pas suffisamment de photomontages permettant d'étudier l'impact des différentes variantes. Des photomontages supplémentaires doivent être présentés et il convient de localiser l'ensemble des points de vue étudiés pour comparer les variantes sur une carte réalisée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, faisant apparaître les principales sensibilités. Ces photomontages devront permettre d'illustrer l'impact des différents scénarios au regard des sensibilités identifiées et complétées dans l'analyse de l'état initial. Les photomontages attendus pour illustrer l'impact (covisibilité/ visibilité) des différentes variantes par rapport: - aux vallées; - aux bourgs sensibles à proximité du projet (entrée, sortie bourg, centres-bourgs (axes principaux en direction du site d'implantation, lieux de vie), impact sur la silhouette des villages, etc); - aux éléments du patrimoine bâti et paysager les plus sensibles (MH, sites, etc); - à la cohérence avec les projets éoliens construits mais aussi le projet de Ribemont en cours d'instruction; - aux points de vue identifiés dans le plan de paysage et les axes de découverte du territoire.		Trente-six points de vue ont été traités dans la campagne initiale, et dix-sept points de vue dans la campagne complémentaire. Leur répartition obéit tout d'abord à la logique des enjeux décelés, majoritairement présents dans les périmètres d'étude immédiat et rapproché. C'est pourquoi ceux-ci regroupent quarante-neuf points de vue. carte des points de vue page 78, carte des points de vue avec la Zone Visuelle d'Influence et du patrimoine protégé page 80, carte du contexte éolien, des points de vue et de la Zone d'Influence Visuelle page 81, carte des points de vue, de la Zone d'Influence Visuelle et des sensibilités des villages proches page 82, Page 85 tableaux des enjeux étudiés pour chaque point de vue de la campagne de photomontage.
<b>Carte de synthèse: ZVI -enjeux - points de vue photomontages</b>	<b>Carte de synthèse: ZVI -enjeux - points de vue photomontages</b>	<b>Carte de synthèse: ZVI -enjeux - points de vue photomontages</b>
Il convient d'ajouter une carte réalisée à l'échelle de l'aire d'étude (périmètre éloigné) présentant les zones de visibilité théorique de l'ensemble du projet et les principales sensibilités liées au patrimoine, au paysage et au cadre de vie. On y positionnera les repères des points de vue des photomontages. Des zooms sur cette carte pourront rendre plus lisibles des secteurs à enjeux forts, notamment les villages environnants. Les numéros des points de vue seront clairement lisibles.	Page 49 à 55 et page 82	carte des points de vue, de la Zone d'Influence Visuelle et des sensibilités des villages proches page 82, page 48 à 54 études des sensibilités
<b>Photomontages</b>	<b>Photomontages</b>	<b>Photomontages</b>

<p>Choix des points de vue:  Un texte explicatif à chaque photomontage rappellera l'enjeu identifié sur le point de vue choisi et l'implantation du projet sera argumentée.  Pour une meilleure lisibilité des photomontage, les recommandations suivantes seront respectées:  - respecter systématiquement sur le photomontage les éoliennes du projet avec leur numéro et, si certaines éoliennes du projet ne sont pas visibles, les faire apparaître en filigrane et également les identifier;  - améliorer la qualité des photos: certains photomontages sont à refaire car leur définition est insuffisante et ne permet pas de distinguer les éoliennes des autres parcs qui semblent minimisées visuellement;  - faire en sorte que le fichier pdf soit lisible en affichage "double page" pour les photomontages "vue réelle";  - présenter les "vues réelles" sur deux pages même s'il n'y a pas d'éolienne dans un cadrage. Cela permet de mieux voir l'insertion du projet dans le territoire et de l'apprécier par rapport à l'enjeu rencontré;  - améliorer la lisibilité des photomontages en figurant les éoliennes du projet sur les cartes de repérage;  s'attacher à ne figurer que les éoliennes du projet étudié sur la vue réelle avec projet et non les éoliennes des autres projets (Vallée Berlure et Ribemont en même temps);  ne pas oublier de faire apparaître toutes les éoliennes (y compris celles autorisées mais non construites) dans la vue initiale.</p>		<p>Le carnet se présente selon une double-page.</p> <p><u>La page de gauche contient :</u>  - les informations sur le point de vue (localisation, distance de l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, etc.) et deux extraits cartographiques. Un sur fond 1/25 000 et un second sur fond 1/100 000 pour la localisation du point de vue ;  - la vue d'état initial, montée en panoramique, dénommée "Etat initial plein cadre" où sont simulés les projets accordés à ce stade, constituant l'état initial du contexte éolien avec les parcs déjà en service (visibles ou non sur l'image) ;  - la vue d'état initial sur 43,2° d'angle horizontal à "vue réelle".</p> <p><u>La page de droite contient :</u>  - l'"esquisse" de l'ensemble du contexte éolien et du projet. Étant donné la relative densité du contexte, et la difficulté de lecture d'une palette étendue de couleurs, il a été décidé de procéder de manière typologique. Ainsi, sur chaque image, les parcs existants visibles sont indexés en bleu (lorsqu'ils sont masqués ou très peu visibles), les silhouettes en vert désignent les projets accordés et les silhouettes en orange désignent les projets en instruction. Le projet est quant à lui simulé en violet.  - la simulation réaliste sur 43,2° d'angle horizontal, à "vue réelle".</p> <p>Ensuite, une double-page est toujours proposée afin de montrer la simulation réaliste sur une double-page. Il s'agit donc de la simulation réaliste sur 43,2° d'angle horizontal, à "vue réelle", sur deux pages. Lorsque les deux projets sont visibles sur le même point de vue, une troisième double-page est présentée. Ainsi, la page de gauche contient :  - une esquisse filaire des deux projets développés (Ribemont et Berlure) ;  - une simulation réaliste plein-cadre des deux projets développés.</p>
---	--	---

